



DEVENIR EDUCATEUR DES ACTIVITÉS DE LA SAVATE BOXE FRANÇAISE BPJEPS AS BF*

DE SEPT. 2018
À MARS 2019
MARSEILLE

LE MÉTIER ET SES DÉBOUCHÉS

Le diplôme du BPJEPS AS BF confère au titulaire les compétences pour réaliser de manière autonome des prestations d'animation, d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement en Savate boxe française. De plus, l'éducateur sportif participe au projet du club et à son développement.

INSERTION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Des emplois permanents à temps plein ou à temps partiel peuvent être pourvus :

- au sein de structures fédérales (associations sportives : clubs, comités départementaux ou ligues)
- au sein de collectivités territoriales (Service des sports) en pouvant se présenter au concours d'ETAPS
- au sein de comités d'entreprise, MJC ou structures commerciales
- à titre indépendant

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Cette formation vise spécifiquement les candidats titulaires du Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Savate option boxe française (CQP AS BF) ou du brevet fédéral de moniteur de Savate, qualification boxe française, délivré par la FFSBF&DA.

➔ Avoir satisfait aux épreuves de sélection

CONTENU DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

- Une épreuve écrite de connaissance du secteur et de l'activité sportive (durée: 2h notée sur 20)
- Une épreuve orale : entretien de motivation (durée : 30 min max. notée sur 20).

La formation est précédée d'un positionnement permettant d'évaluer les acquis du stagiaire et de construire avec lui un plan individuel de formation

MARSEILLE

FFSBF&DA - Janvier 2018

* Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « Educateur sportif » mention « Les activités de la savate » option « boxe française »

Sous réserve de l'habilitation de la DRJSCS PACA

LA FORMATION

Le contenu de formation vise l'acquisition des compétences requises pour l'exercice professionnel. Il prend en compte le niveau technique et l'expérience des candidats. Les candidats visés obtiennent de droit les validations de l'UC1 et de l'UC 3.

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET UC À VALIDER

- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC 4 : Mobiliser les techniques de l'option « boxe française » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition.

L'investissement des stagiaires, un travail régulier et personnel débouchant sur la réalisation de projets sont requis.

CALENDRIER ET TARIFS

7 x 3 jours de formation réparties du 13 septembre 2018 au 16 mars 2019

Tests de sélection : le 27 juin 2018

Positionnement (pour les candidats admis à entrer en formation) : le 27 juin 2018

Épreuves de certification : 25 au 27 avril 2019

Durée de la formation : 307 heures réparties en

- 7 h de positionnement
- 150 h en centre (MARSEILLE)
- 150 h en entreprise ou en club

Tarif de la formation

1 500 euros pour un parcours complet de formation (UC2 et UC4) intégrant le positionnement.

INSCRIPTION

Dossier à télécharger dans la rubrique

« Formation » de www.ffsavate.com

Dossier à réceptionner au plus tard le 27 mai 2018 au siège fédéral :

FFSBF DA

**49, Rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris**

SEPT. 2018
MARS 2019

CONTACTS

Maria MARIE & Vincent SAINT CHARLES
Assistants administratifs
formation@ffsavate.com
01.53.24.60.60

Victor SEBASTIAO
DTNA, chargé de la formation,
responsable pédagogique
victor.sebastiao@ffsavate.com
06.32.63.27.09

Béatrice ARMENGAUD
Correspondante,
Coordinatrice locale
beatrice.armengaud@outlook.fr
06.71.26.55.33



www.ffsavate.com



Plus d'infos :